Tri Act : scannez, triez, gagnez !

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Tri Act : triez, vous serez récompensé ! Le module de gratification s’étend aux 71 communes de la Métropole.

La Métropole Rouen Normandie a mis en place en mars 2021 une application numérique gratuite dédiée à la gestion des déchets : MonTri. Depuis la fin de l’année 2022, un nouveau module a été expérimenté, nommé Tri Act. Cette solution de gratification par le tri sélectif permet aux usagers de gagner des récompenses en scannant les déchets triés. Face au succès rencontré, Tri Act est étendu aux 71 communes du territoire métropolitain à partir du 2 mai 2023. La Métropole Rouen Normandie est la première collectivité française à mettre en place le dispositif de gamification Tri Act. Ludique et pédagogique, l’outil encourage les trieurs à poursuivre leur engagement et vise également à donner envie aux non-trieurs d’adopter cette pratique essentielle.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et Luce Pane, Vice-Présidente en charge de l'énergie, de la sobriété et des déchets : « *Avec Tri Act, les habitants peuvent lier l'utile à l'agréable : faire un geste pour la planète, et transformer leur bonne action en une petite récompense : gourde réutilisable, tickets de bus, abonnement au service Lovélo… Le tri des déchets est un levier essentiel pour la préservation du climat, et nous avons encore du progrès à faire. Nous nous engageons auprès des habitants en leur fournissant des outils ludiques et efficaces pour changer leurs habitudes : un petit coup de pouce, pour un petit geste, mais de grands résultats*. »

Une expérimentation d'un an couronnée de succès
Après une phase de béta testing de l'application entre juillet et octobre 2022, l'application a été mise en test sur le périmètre de la ville de Rouen. Dès la première semaine de mise en ligne, 233 trieurs se sont inscrits. Aujourd'hui, près de 900 habitants sont inscrits, avec 3200 produits triés et près de 200 récompenses utilisées ou réservées. Déjà trois commerçants ont choisi de s'associer à la démarche Tri Act en proposant des récompenses dans leurs boutiques ou restaurants : Chez Mathilde, La Cornaëlle, New Phone Réparation. La Métropole Rouen Normandie poursuit la prospection auprès des commerçants du territoire pour associer un maximum de parties prenantes à cette démarche.

De nombreuses récompenses, proposées par la Métropole et ses partenaires, sont disponibles sur l'application :
- Titres 1 ou 10 voyages réseau Astuce,
- Chèques cadeaux de 3 ou 5€,
- Abonnement Lovélo,
- Gourde réutilisable en inox,
- Gourde réutilisable en plastique,
- Kit couverts nomade,
- Autocollant stop pub,
- Clé Covid,
- Sachet de graines,
- Entrées à des expositions temporaires des musées métropolitains,
- Café offert – chez Mathilde,
- Café offert – La Cornaëlle,
- Boisson offerte – La Cornaëlle,
- Ecran de protection de smartphone à prix réduit – New Phone Réparation.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre aux gestes de tri sélectif, Tri Act se pérennise et s'étend aux 71 communes de la Métropole dès ce mardi 2 mai 2023.

Un fonctionnement simple en quatre étapes
Les utilisateurs sont invités à scanner le code-barre de l'emballage au moment de le trier. Dans un second temps, au moment de déposer les emballages en bac de collecte, en sac ou en point d'apport volontaire, l'application invite à valider le dépôt par une photo. Cette seconde étape permet de collecter des points. Enfin, les utilisateurs sont invités à convertir leurs points en récompenses : chèques cadeaux, de goodies écoresponsables, tickets d'entrée au musée, etc...

Retrouvez toutes les informations sur l'application Mon Tri et le dispositif Tri Act